

# Procès-verbal des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL de VILLARD-SALLET

## Séance du 17 juin 2016

Le dix-sept juin deux mille seize à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la suite de la convocation adressée par Mr Le Maire, MESTRALLET Jean-Claude, le 26 mai 2016

**Présents :** MM. MESTRALLET Jean-Claude, GUCHER Dolorès, VEROLLET Guillaume, COMTE Pierre, CADOUX Suzanne, DELACUVELLERIE Inès, HUGUENIN Jean-Jacques, GUCHER Catherine

**Absente excusée :** ESQUENET Christophe, MESTRALLET Aline

La séance est ouverte à 20 H 00

Conformément à l'article L-2121-15 du CGCT, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance : Mme Catherine GUCHER est désignée secrétaire par le conseil municipal et accepte les fonctions.

En début de séance le compte-rendu de la séance du 4 mai 2016 est approuvé par l'ensemble du conseil municipal.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 mai 2016
- Dénomination des rues
- Travaux
  - o Mairie : point liquidateur de la maîtrise d'œuvre
  - o Réseaux secs : travaux chez privés, reprise antenne
  - o Réseaux humides : Conduite d'eau chez privé
  - o Accessibilité : retour de l'intercommunalité sur la maîtrise d'œuvre
  - o Abris de bus : subvention à demander à l'intercommunalité
  - o Voirie communale : retour des offres route des tours
  - o Clôture parc communal
  - o Sauvegarde informatique
  - o Projet dépenses énergies
- FDEC 2017 : décision appels à projets
- Propriété communale : parcelles B 982 et B983 → décision à venir
- Lotissement : vente lot N°4 → délibération pour vente
- Point dossiers urbanismes en cours : CU, DP, PC
- Commission animation et commune : point sur les dates à venir avec bilan financier associé
- Compte-rendu syndicats et intercommunalité
- Questions et informations diverses

### I – Dénomination des rues

Le Maire indique la nécessité de finaliser la numérotation des rues.

De ce fait, une procédure va être mise en place pour les nouvelles habitations, notamment grâce au site « géoportail ». Une commande sera effectuée une fois par an en fonction des besoins. L'installation de la plaque reste à la charge du propriétaire. L'agent technique mettra en place prochainement les plaques des chemins et les poteaux des rues.

### II- Travaux

- ✓ Mairie : point liquidateur de la maîtrise d'œuvre

La Maitrise d'œuvre AAG a été mise en liquidation judiciaire à ce jour la commune peut prendre une nouvelle maîtrise d'œuvre pour solder le dossier des travaux.

✓ Réseaux secs : travaux chez privés, reprise antenne et Réseaux humides : Conduite d'eau chez privé

Ces travaux doivent être entrepris prochainement (réseaux humides), dès réalisation la reprise de la tranchée (réseaux secs) chez les privés interviendra.

✓ Accessibilité : retour de l'intercommunalité sur la maîtrise d'œuvre

La communauté de communes a pris en charge l'étape « diagnostic » mais la commune doit prendre sa propre maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux énoncés dans le rapport soumis et validé par la préfecture.

✓ Abris de bus : subvention à demander à l'intercommunalité (délibération N°1)

Le Maire rappelle le devis reçu du TDL en date du 27 novembre 2015 pour la mise en place de 2 abris de bus : 1 au lieu-dit le Mollaret et 1 au lieu-dit Louise Dufour.

Le Maire explique la nécessité de sécuriser les usagers sur ces 2 points d'arrêts.

Le conseil municipal après avoir entendu, Monsieur le Maire, et en avoir délibéré avec 6 voix pour et 3 voix contre (CADOUX Suzanne, DELACUVELLERIE Inès, COMTE Pierre) :

- Approuve le devis du TDL pour un montant de 6598.17€ HT pour l'abri au hameau Louise Dufour et 6774.97 € HT pour l'abri au hameau Le Mollaret,
- Autorise le Maire à faire les demandes de subventions (mini-contrat et intercommunalité),
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à la mise en place des abris de bus.

✓ Voirie communale : retour des offres route des tours

Le Maire indique avoir reçu 4 plis pour le marché « voirie communale – Route des tours ».

L'analyse des offres aura lieu le mardi 28 juin 2016 à 20h00 par la commission appel d'offre-travaux.

✓ Clôture parc communal

Le Maire rappelle avoir reçu deux devis pour la réfection de la clôture du parc communal. Ces devis ont été demandés sur la base de panneaux rigides afin de garantir une meilleure longévité.

Pierre COMTE présentera à la prochaine réunion du conseil municipal la finalisation de ce dossier pour mise en œuvre dès cet automne.

✓ Sauvegarde informatique

La commune a reçu deux devis concernant la sauvegarde informatique. Il est difficile de comparer les devis car ce sont 2 méthodes différentes. Monsieur BONNEFOY (REX-ROTARY) viendra expliquer le système de sauvegarde proposé dans son devis lors du prochain conseil municipal.

✓ Projet dépenses énergies

Pierre COMTE indique que l'étude est maintenant terminée et que des devis ont été demandés afin d'effectuer les investissements, avec en priorité la remise aux normes des armoires en pied d'ouvrage (pylônes).

### **III- FDEC 2017**

Le Maire indique avoir reçu du département en date du 25 avril 2016 le dossier FDEC qui est à remettre au plus tard le 30 septembre 2016 (appels à projets/priorités).

Compte tenu des baisses des dotations, il est important de hiérarchiser les travaux à venir.

### **IV- Propriété communale : parcelles B982 et B983 (Délibération N°2)**

Le Maire indique avoir reçu un propriétaire concernant l'acquisition éventuelle de 7m<sup>2</sup> de la parcelle B 983.

Un courrier recommandé lui sera envoyé en lui indiquant le prix souhaité par la commune, ainsi que les frais d'arpentage et notariés à sa charge.

Le conseil municipal après avoir entendu, Monsieur le Maire, et en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la vente de 7m<sup>2</sup> de terrain de la parcelle B 983 au prix de 17€/m<sup>2</sup> et prise en charge des frais d'arpentage et notarié par l'acquéreur,
- Autorise le Maire à signer le compromis et l'acte de vente dès réception de l'accord écrit de l'acquéreur.

#### **V – Lotissement : vente lot 4**

Un accord de principe a été pris par le conseil municipal pour la vente du lot 4 du lotissement.

#### **VI- Point dossiers d'urbanisme**

A ce jour ont été enregistrés en 2016 :

- 2 permis de construire
- 5 déclarations préalables
- 12 certificats d'urbanisme

#### **VII- Commission animation et commune : point sur les dates a venir et bilans financier**

- Le 23 juillet 2016 se tiendra le cinéma plein air dans le parc communal de Villard-Sallet, co-financé par la Croix-De-La-Rochette
- Le 18 septembre 2016 aura lieu la journée du patrimoine sur le site des Tours Montmayeur, avec plusieurs animations

#### **VIII – Compte-rendu syndicats et intercommunalité**

Un point a été fait concernant le compte-rendu du conseil communautaire.

#### **IX – Questions et informations diverses**

- ✓ Sécurisation village

Suite à l'envoi de l'avant-projet de sécurisation entrée et traversée de village, le conseil municipal autorise le Maire à lancer les appels d'offres concernant la maîtrise d'œuvre.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le lundi 18 juillet 2016 à 20h00.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 23 h 30.

Le Maire  
Jean-Claude MESTRALLET



